



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

Recommandation

Développement de la Maison de la Grande Région

Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

1. se prononce en faveur du développement de la Maison de la Grande Région pour en faire une institution qui accompagnera et soutiendra la coopération des exécutifs de la Grande Région Sarre-Lor-Lux, et qui réunira Sommet, Commission régionale et autres coopérations de la Grande Région en un lieu central et reconnaissable ;
2. se prononce en faveur d'une recommandation à diriger aux régions pour qu'elles développent une conception pour le fonctionnement de la Maison de la Grande Région et œuvrent en faveur d'une contribution en ressources humaines et matérielle au fonctionnement de la Maison de la Grande Région.
3. propose d'examiner dans quelle mesure les méthodes de fonctionnement et de travail du Secrétariat de la Conférence germano-franco-suisse du Rhin Supérieur à Kehl pourraient servir d'exemple pour la Maison de la Grande Région.

Mayence, le 13 janvier 2006